



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 1136

Texte de la question

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET MAISONS DE LA FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Rochebloine. Avant de poser ma question, je tiens à dire que je regrette, pour ne pas dire dénonce, les réactions du groupe socialiste à la question de notre collègue Isabelle Vasseur (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP*) ; cela donne une très mauvaise image de notre assemblée.

Monsieur le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, vendredi dernier, nous célébrions la Journée internationale de la francophonie. Ce jour-là, vous étiez au Liban, à Beyrouth. Vous avez saisi l'occasion de renouveler l'attachement de la France à ce pays : la francophonie est un domaine privilégié d'expression de l'amitié franco-libanaise.

La francophonie, c'est d'abord une grande famille : plus de 200 millions de personnes que représentent les soixante-dix États membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie. Une famille réunie autour d'une langue et aussi de valeurs partagées. À cette famille, il fallait une maison. Le Président de la République Jacques Chirac l'a voulue ; aujourd'hui, le Président Nicolas Sarkozy et M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, en soutiennent conjointement le projet. Notre commission des affaires étrangères vient d'approuver le principe de sa réalisation.

Il reste à en assurer la mise en oeuvre. Pouvez-vous nous indiquer dans quel délai et selon quelles modalités la Maison de la francophonie sera réalisée ? Quelle contribution nouvelle attendez-vous de sa création pour la conduite de notre politique de la francophonie ? Pouvez-vous enfin nous indiquer les raisons du rattachement du service des affaires francophones à la direction des Nations unies du ministère des affaires étrangères, que certains ont interprété comme le signe d'une inflexion de notre politique ?

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. La Journée internationale de la francophonie s'est en effet tenue le 20 mars dernier au Liban. Le Président Abdou Diouf et moi en avons profité pour préciser le projet relatif à la Maison de la francophonie, dont je vous confirme qu'elle ouvrira ses portes en mars 2010. Il s'agit d'une opération " gagnant-gagnant " entre l'État français et l'Organisation internationale de la francophonie : le premier mettra un nouvel établissement à la disposition de la seconde ; en contrepartie, il récupérera les deux adresses existantes.

À cette occasion, le Président Abdou Diouf et moi avons vérifié l'impact de la francophonie, à laquelle nous consacrons plus de 100 millions d'euros, sur le terrain. Je veux dire à la représentation nationale que les soldats français présents au Sud Liban pour maintenir la paix sont aussi de formidables ambassadeurs de la francophonie : en plus de leurs missions militaires, ils enseignent le français à de jeunes Libanais, qui le parlent désormais couramment.

J'ai aussi vérifié que, sur les cinq continents, la francophonie était un formidable vecteur de nos valeurs : elle ne consiste pas seulement à défendre le français, mais aussi la démocratie, les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection de la planète et le droit des femmes. Je veux en outre rappeler, puisque nos débats sont souvent franco-français, que, partout, c'est vers la France que l'on se tourne lorsqu'il s'agit de la défense de

la liberté. C'est encore le cas en cette période de crise ; sur les cinq continents, on me dit et on me répète : heureusement, en France, vous avez le Président Sarkozy et le gouvernement de François Fillon !
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC. - Vives exclamations et rires sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1136

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2009